

Étape 1 : Création de votre compte Guichet unique/INPI

1/Vous devez vous rendre sur le site de l'INPI : <https://procedures.inpi.fr/?/> et créer votre compte si vous n'y êtes pas encore inscrit. Dans le cas contraire, il vous suffit de vous connecter à votre espace.

Deux options de création de compte :

– soit via France Connect*

(Si vous choisissez de vous connecter via France Connect vous devez ensuite cliquer sur le bouton « Continuer sur Institut National de la Propriété Industrielle » pour accéder au formulaire de création de l'entreprise.)

– soit en créant un compte INPI avec une adresse mail et un mot de passe

VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT OU VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?
CONNECTEZ-VOUS AVEC FRANCECONNECT

Accéder au service avec
FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État
pour sécuriser et simplifier la connexion à vos
services en ligne

S'identifier avec
FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

INPI Connect

Un identifiant et un mot de passe uniques
pour tous vos espaces clients INPI

Première visite ? Créez-vous un compte

Email

Mot de passe

MOT DE PASSE PERDU

SE CONNECTER

* FranceConnect est un dispositif de l'État pour faciliter la connexion à vos services et démarches en ligne. Il permet d'y accéder en utilisant un compte et un mot de passe que vous possédez déjà.

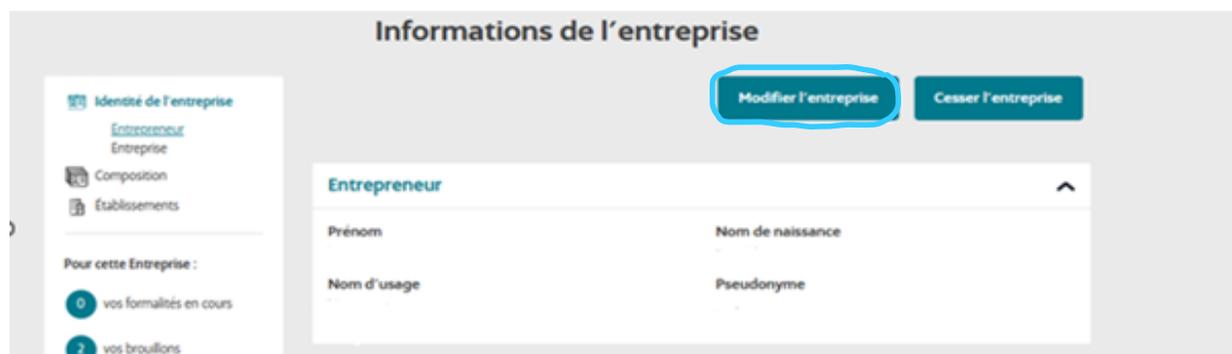
2/Une fois sur l'espace de déclaration, choisissez « **Déposer une formalité de modification d'entreprise** »

The screenshot shows the INPI portal interface. At the top left, there is the logo for the French Republic and INPI, with the text 'PORTAIL E-PROCÉDURES VOS DÉMARCHES ET VOS TITRES EN LIGNE'. Below this is a teal banner with the text 'COMMENCER UNE NOUVELLE E-PROCEDURE'. The main content area is titled 'Identifiant Client' and 'Bienvenue', followed by the message 'vous êtes sur le portail d'accès aux procédures de l'INPI. Sélectionnez la procédure correspondant à l'opération que vous souhaitez réaliser.' There are three main columns of procedure options: 'ENTREPRISES' (blue header), 'MARQUES' (red header), and 'BREVETS' (orange header). Under 'ENTREPRISES', the first option 'Déposer une formalité de création d'entreprise' is circled in red. Other options include 'Déposer une formalité de modification d'entreprise', 'Déposer une formalité de cessation d'entreprise', 'Suivre l'avancement d'une formalité d'entreprise', 'Déposer des comptes annuels', and 'Suivre l'avancement du dépôt de comptes annuels'. The 'MARQUES' column has one option: 'Portail Marques'. The 'BREVETS' column has six options: 'Déposer, gérer, enregistrer son brevet', 'Payer les annuités d'un brevet', 'Effectuer une inscription au Registre national des brevets', 'Former, intervenir dans une opposition', 'Proposition de brevets à la licence', and 'Etendre un brevet à l'international (voie PCT)'.

3/Puis cliquez sur « **Modification ou cessation d'entreprise** ».

The screenshot shows three panels on the INPI portal. The first panel is titled 'Création d'entreprise' and contains the text 'Besoin d'une assistance ? Lancer le tutoriel vidéo sur la création d'entreprise' with a play button icon and a teal button labeled 'Créer une entreprise'. The second panel, 'Modification ou cessation d'entreprise', is highlighted with a red box and contains the text 'Besoin d'une assistance ? Lancer le tutoriel vidéo pour modifier ou cesser une entreprise' with a play button icon, followed by the text 'Rechercher une entreprise' and a search input field with the placeholder 'Siren' and the format 'Format : 000000000'. The third panel is titled 'Dépôt de comptes annuels' and contains the text 'Recherchez une entreprise pour déposer des comptes annuels' and a search input field with the placeholder 'Siren' and the format 'Format : 000000000'.

4/Lorsque votre entreprise apparait, cliquez dessus puis sélectionnez l'onglet « **modifier l'entreprise** » puis complétez le formulaire dédié.



À partir de cette étape, vous pouvez suivre le déroulé de votre démarche de déclaration de début d'activité dans la colonne à gauche de votre écran.

5/Veuillez renseigner le nom de dossier correspondant à votre démarche dans la case « **Nom de dossier** ». Cela n'a pas d'implication officielle et vous est personnel. Puis remplissez vos informations personnelles.

Entrepreneur [Réinitialiser les changements](#)

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Prénom 1 * (valeur du champ changée)

Nom de naissance * (valeur du champ changée)

Titre ⓘ

Pseudonyme ⓘ (valeur du champ changée)

Pays de naissance *

Situation matrimoniale *

Prénom 2 (valeur du champ changée)

Genre *

Nom d'usage ⓘ (valeur du champ changée)

Date de naissance *

Exemple : 31/01/2023

Je n'ai pas de jour/mois de naissance ⓘ

Nationalité *

Entrepreneur bénéficiant du statut de non sédentaire ? ⓘ

6/Répondre « **oui** » pour associer l'adresse de l'entreprise à votre établissement et « **non** » à la question l'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur.

Identité de l'entreprise

Siren

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? * ⓘ
 Oui Non

L'entrepreneur a-t-il opté pour option EIRL avant le 15 février 2022 ? *
 Oui Non

Adresse de l'entreprise

L'entrepreneur souhaite-t-il fixer l'adresse de son entreprise à son domicile personnel ? *
 Oui Non

L'entrepreneur souhaite-t-il associer l'adresse de son entreprise à son établissement ? * ⓘ
 Oui Non

Le déclarant a-t-il recours à une société de domiciliation ? * ⓘ
 Oui Non

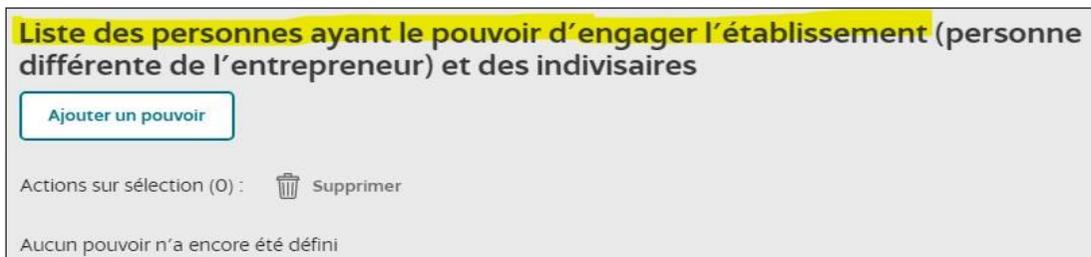
7/Répondez en fonction de votre situation dans la partie « **Déclaration du contrat d'appui** » puis cliquez sur « **Étape suivante** ».

Nom du brouillon * ⓘ
BROUILLON 1

Déclaration du contrat d'appui

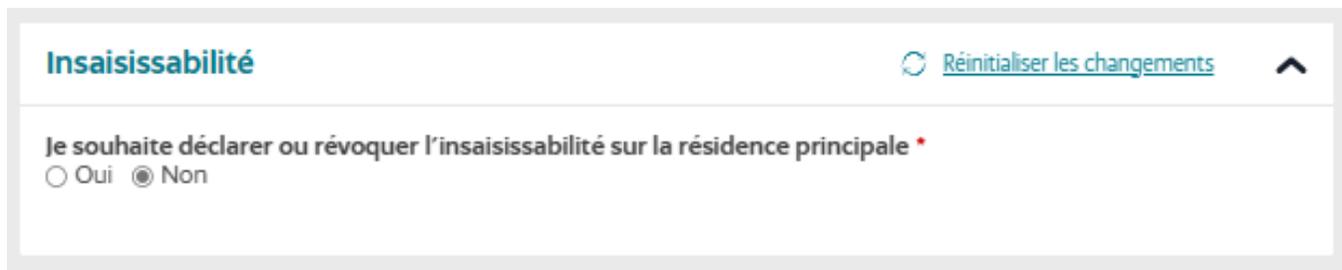
Un contrat d'appui a-t-il été conclu ? * ⓘ
 Oui Non

8/Répondez en fonction de votre situation dans la partie « Liste des personnes ayant le pouvoir d'engager l'établissement » puis cliquez sur « Étape suivante ».



The screenshot shows a web interface with a title bar that reads "Liste des personnes ayant le pouvoir d'engager l'établissement (personne différente de l'entrepreneur) et des indivisaires". Below the title bar is a button labeled "Ajouter un pouvoir". Underneath the button, it says "Actions sur sélection (0) :  Supprimer". At the bottom of the interface, it states "Aucun pouvoir n'a encore été défini".

9/cochez « Non » si vous souhaitez garder l'insaisissabilité de votre résidence principale (par défaut, la résidence principale de l'entrepreneur est insaisissable) ou **« Oui »** si vous souhaitez renoncer à cette insaisissabilité. Si vous aviez révoqué l'insaisissabilité de votre résidence lors de la création de votre première activité, veuillez répondre dans le sens inverse.



The screenshot shows a form titled "Insaisissabilité". In the top right corner, there is a circular refresh icon and a link that says "Réinitialiser les changements". Below the title, the text reads "Je souhaite déclarer ou révoquer l'insaisissabilité sur la résidence principale *". There are two radio buttons: "Oui" (which is unselected) and "Non" (which is selected).

10/À cette étape vous devez remplir les informations concernant votre établissement.

NB : la case **« Non »** est pré-cochée automatiquement car vous déclarez une seconde activité.

- > Le champ **« Nom commercial »** est facultatif, il s'agit du nom sous lequel l'activité de l'entreprise est connue du public et visible sur les supports professionnels et documents officiels.
- > Pour les **effectifs salariés** remplir en fonction de votre situation puis cliquez sur **« Étape suivante »**.

Indicateur ajout établissement

Je souhaite indiquer une ouverture de l'établissement

Oui Non

Date d'effet de l'ajout de l'établissement

Date d'effet de la modification *

jj/mm/aaaa 

Exemple : 31/01/2023

Description de l'établissement

Cet établissement est-il l'établissement principal ? *

Oui Non

Enseigne ⓘ

Nom commercial ⓘ

Adresse de l'établissement

Sélectionner une adresse déjà saisie :

Pays *

Complément de localisation

Effectif salarié

Présence de salariés dans l'établissement *

Oui Non

Emploie son (ou ses) premier(s) salarié(s) *

Oui Non

11/Une fois votre établissement créé, cliquez sur « **Ajouter une activité** » et commencez la démarche de création de votre activité.

Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.

Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la modification de votre entreprise. Attention : veillez à ne définir qu'une seule activité à la fois, tout regroupement risque d'ouvrir des frais complémentaires.

Nom du brouillon * ⓘ

BROUILLON 1

Établissement

Liste des activités de l'établissement ⓘ

Ajoutez l'une après l'autre les activités exercées à l'aide du bouton ci-dessous.

Ajouter une activité

Activités exercées actuellement par l'établissement

12/À cette étape vous devez remplir les champs en fonction de votre situation.

- > Pour le champ « **Fonction principale au sein de l'établissement** », vous devez cocher « **OUI** »
- > Pour le champ « **Description détaillée** », veuillez mentionner votre activité avec des détails limités, par exemple « peintre, sculpteur, illustrateur, etc. ».
- > Pour les champs « **Catégorisation de l'activité** », pour les artistes-auteurs, vous devez choisir les catégories suivantes :

- Catégorie 1 « **Activités de services** »
- Catégorie 2 « **Arts, culture et divertissement** »
- Catégorie 3 « **Activités créatives, artistiques et de divertissement** »
- Catégorie 4 **choisir l'activité artistique correspondant à votre activité**

Pour consulter le champ d'application des activités relevant du régime des artistes-auteurs, vous pouvez consulter cette liste sur

<https://www.secu-artistes-auteurs.fr/artiste-auteur/le-regime-social/affiliation/activites-artistiques-eligibles/les-activites>

> Pour le champ « **Artiste/auteur** » cochez la case « **oui** ».

> Pour le champ « **Soumission au précompte** » cochez la case en fonction de votre souhait ou non d'appliquer le précompte. **NB** : *Le précompte est une option qui oblige votre client à imputer et à verser vos cotisations sociales à l'Urssaf artiste-auteur. Cette option à une implication financière directe sur votre activité. Vous pourrez choisir de l'appliquer plus tard si vous le souhaitez même si vous ne cochez pas la case « oui » au moment de la création de votre activité.*

Si vous décidez de faire appliquer le précompte, veillez à demander une attestation de paiement éditée par votre client.

Pour en savoir + : <https://www.lamaisondesartistes.fr/site/761-2/>

Une fois votre activité créée et validée, vous pouvez si vous le souhaitez, renseigner le lien de votre site internet. Si non, cliquez sur « **Étape suivante** ».



The image shows a screenshot of a web form. At the top, the label 'Nom de domaine internet' is highlighted in yellow. Below the label is a large, empty rectangular input field. In the top right corner of the form area, there is a small upward-pointing arrow icon.

NB : Si votre activité principale a été créée depuis le site du centre de formalités des entreprises (CFE Urssaf) donc avant le 1^{er} janvier 2023, vous devez vérifier que les informations mentionnées sur le site de l'INPI, concernant ladite activité sont complètes.

Pour cela, il vous suffira de cliquer sur votre établissement principal puis vérifier que les champs concernant l'établissement et son activité sont correctement remplis. Auquel cas, cela bloquera la suite de votre démarche.

Vos établissements sont désormais ouverts, vous pouvez les modifier à cette étape si besoin. Dans le cas contraire, validez vos informations et poursuivez la démarche.

13/ À cette étape vous devez télécharger un **scan de votre pièce d'identité recto/verso** (carte d'identité nationale ou passeport).

NB : l'attestation concernant **l'insaisissabilité** n'est pas obligatoire.

Une fois les pièces jointes validées, **un récapitulatif de votre demande** vous est proposé afin de vérifier toutes les informations renseignées précédemment. Si vous ne souhaitez pas apporter de correction, vous cliquez sur « **Valider le dossier** ».

NB : Un récapitulatif téléchargeable en PDF vous sera proposé.

Une fois la vérification terminée, vous devez signer électroniquement votre déclaration avec l'outil [Franceconnect+](#) via [L'Identité Numérique La Poste](#). En cas de soucis, rapprochez-vous de votre bureau poste pour créer votre identité numérique.

Identifiant Client : [input field]

Bienvenue vous êtes sur le portail d'accès aux procédures de l'INPI.

Sélectionnez la procédure correspondant à l'opération que vous souhaitez réaliser.

ENTREPRISES	MARQUES	BREVETS	DESSINS & MODÈLES	AUTRES
Déposer sa formalité de modification ou cessation d'entreprise (sur Guichet entreprises)	Déposer, gérer, enregistrer sa marque française	Déposer, gérer, enregistrer son brevet	Portail Dessins et modèles	Déposer, restituer, proroger une e-soleau
Déposer une formalité de création d'entreprise (sur Guichet unique)	Etendre sa marque à l'international	Payer les annuités d'un brevet		Déposer un dossier «indication géographique»
Suivre l'avancement d'une formalité d'entreprise	Accéder au portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance	Effectuer une inscription au Registre national des brevets		Effectuer une inscription au Registre national spécial des logiciels
Déposer des comptes annuels	Effectuer une inscription au Registre national des marques	Former, intervenir dans une opposition		Autres démarches
Suivre l'avancement du dépôt de comptes annuels	Renouveler sa marque	Proposition de brevets à la licence		

14/ Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier depuis votre tableau de bord.

Bienvenue sur votre tableau de bord des formalités

Ex: Nom, siren, code APE ...  

> Recherche avancée

0

Formalité en attente de signature

0

Formalité en attente de paiement

0

Formalité en attente de régularisation

0

Formalité en attente de validation

0

Formalité validée

0

Formalité rejetée

Activité des formalités

Filtres

Type de formalité 

Statut de la formalité 

Créé le 